

La grogne monte chez les soignants

Par Raphaël Cand

COLÈRE | CONDITIONS DE TRAVAIL

Le personnel de santé était dans la rue mercredi pour faire entendre ses revendications. Des collaborateurs de l'Ensemble hospitalier de la Côte font aussi partie des mécontents.

Les soignants en ont ras-le-bol. Mercredi, plusieurs centaines d'entre eux sont descendus dans la rue pour faire entendre leurs revendications. Augmentation des effectifs et des salaires ou encore octroi d'une prime Covid... le personnel de santé ne compte pas se contenter de beaux discours ou d'applaudissements au balcon et l'a fait savoir mercredi en fin de journée, notamment devant l'Hôpital de Morges vers 16 heures.

Une manifestation a également eu lieu dans la foulée aux abords du CHUV. Des collaborateurs de l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) ont fait le déplacement jusqu'à Lausanne. À l'image d'Isabelle (prénom d'emprunt). «Je travaille aux soins intensifs depuis longtemps et, pour moi, le coronavirus a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, explique-t-elle. Nos conditions de travail se dégradent depuis des années et le phénomène s'est encore accentué avec la pandémie. On souffre également d'un important manque de reconnaissance. Tout ce qu'on a reçu de la direction pour notre engagement durant cette période difficile est un e-mail de remerciement. Et certaines décisions en disent long, comme le



Une trentaine d'employés se sont réunis devant l'Hôpital de Morges mercredi à 16 heures pour manifester. Griew

fait qu'on ait continué à nous faire payer le parking 70 francs par mois alors qu'il a été rendu gratuit pour tous les visiteurs.»

I Appréhension

Si la première vague «s'est plutôt bien déroulée» selon l'infirmière, elle craint que les prochaines semaines ne s'avèrent plus compliquées. «Plusieurs personnes ont quitté notre unité et n'ont pas été remplacées, car les engagements ont été gelés. Aujourd'hui, le recrutement est de nouveau en cours, mais il est très dur de trouver du monde disponible de suite. Par conséquent, on a recours à des intérimaires plus ou moins qualifiés qui font leur possible. On est content de les avoir, mais ils ne

peuvent pas faire autant que des employés formés qui connaissent le service.»

Des inquiétudes que partage Mathilde (prénom d'emprunt), également infirmière à l'Hôpital de Morges. «Honnêtement, je ne sais pas comment on va réussir à affronter cette deuxième vague. En mars, tout le monde était très motivé et il y avait une grande solidarité. On était tous au front, d'accord de se battre, de sacrifier du temps avec nos proches pour le travail et de ne plus voir nos parents pour les protéger. Aujourd'hui, les équipes sont épuisées et démoralisées. Les gens ont l'impression d'avoir tout donné durant la première vague et que l'investissement n'a pas été reconnu à sa juste valeur

par la direction et les autorités. Nous avons été applaudis par la population, mais également très vite oubliés. Je pense que beaucoup l'ont vraiment mal vécu.»

Des problèmes, il y en avait toutefois déjà avant la pandémie, assure Mathilde. «Cela fait des années que l'on demande une augmentation des effectifs,

Toujours plus de cas

Comme l'ensemble du personnel de santé du pays, les collaborateurs de l'Hôpital de Morges font désormais face à la deuxième vague. Mercredi, une trentaine de patients Covid étaient hospitalisés au sein de l'établissement. «De nouveaux malades sont admis chaque jour et leur nombre augmente, précise le directeur de l'EHC Mikael de Rham. Aujourd'hui, 35 lits sont mobilisés, mais la capacité est évolutive. Durant la première vague, nous sommes montés jusqu'à 100 places.» Alors que le canton comptait mardi 34 personnes aux soins intensifs et que les évaluations tablent sur 80 patients à la fin de la semaine, avec un potentiel doublement au terme de la suivante, le docteur Mikael de Rham ne se dit pas inquiet: «Nous sommes concentrés.»

rappelle-t-elle. Entre les heures passées devant l'ordinateur et la paperasse, on ne consacre plus assez de temps aux patients. Nous sommes devenus des robots qui enchaînent les tâches les unes après les autres, à tel point que nous ne prenons souvent même plus de pause.»

L'infirmière «dénonce» par ailleurs «certaines pratiques discutables». «Des jours de travail planifiés en avril ont par exemple été annulés car les hospitalisations de patients Covid diminuaient, avec pour conséquences de nombreuses heures négatives à rattraper pour des collaborateurs», déplore-t-elle. «De plus, un climat de peur règne dans l'établissement, déclare un de ses collègues qui préfère également garder l'anonymat. Personne n'ose se plaindre de quoi que ce soit à la hiérarchie et il

n'existe même pas de commission du personnel.»

I Réaction attendue

Leur métier, Isabelle et Mathilde l'aiment toujours et souhaitent continuer à l'exercer. Elles comprennent néanmoins que la profession ne fasse plus forcément rêver et que la Suisse soit menacée d'une pénurie de personnel soignant. «La durée moyenne d'une carrière d'infirmière est aujourd'hui très courte, indique la première nommée. Les horaires sont pénibles. La rémunération n'est pas élevée. Et on travaille souvent de nuit ou les jours fériés avec une majoration de salaire ridicule. Difficile que le métier séduise dans ces conditions.» Et sa collègue d'ajouter: «On se demande s'il y aura encore des personnes motivées à nous soigner quand on sera plus âgé. Le système est en train de dérailler et c'est le moment de réagir.»

La direction «extrêmement reconnaissante»

À la tête de l'Ensemble hospitalier de la Côte, le docteur Mikael de Rham affirme que la direction est «fière de ses équipes» dont elle s'estime proche. Elle comprend cependant que le plan d'économies déclenché après la première vague ait pu engendrer de la frustration. Interview.

- Certains collaborateurs se plaignent d'un manque de reconnaissance de la direction. Comment réagissez-vous à ces propos?

- La direction est extrêmement reconnaissante et fière de ses équipes. Nous avons eu l'occasion de transmettre de visu ce sentiment à un maximum d'employés en interne dans le cadre notamment de séances plénières. Les collaborateurs ont été remarquablement investis. Ils n'ont pas compté leurs heures et se sont exposés au virus. Et à l'issue de la première vague, l'établissement a déclenché un plan d'économies alors qu'ils attendaient une prime. Je comprends donc que cette décision ait pu générer de la frustration et

de l'incompréhension. Mais au vu de la situation financière avec un déficit de 7,5 millions prévus en 2020, nous n'avions pas le choix. Cela a mis l'institution sous tension et nous espérons aujourd'hui obtenir des moyens de la part du canton pour détendre les choses.

- Une augmentation des salaires ou le versement d'une prime Covid n'est dès lors pas vraiment à l'ordre du jour...

- Comme nous sommes soumis à la Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois, les négociations sur les rémunérations se font au niveau de la commission paritaire. Par ailleurs, une revalorisation salariale a été faite début 2020. Elle n'a pas touché l'ensemble du personnel, principalement les jeunes. Des

discussions sont en cours concernant la suite. Mais je tiens à préciser que les conditions de travail de nos collaborateurs sont clairement une priorité.

- Plusieurs employés déplorent le fait qu'il n'existe aujourd'hui pas de commission du personnel pour faire entendre leur voix auprès de la direction. Pourquoi ne voulez-vous pas d'un tel organe?

- Nous privilégions un lien direct avec les

collaborateurs. Je pense que nous sommes une direction plutôt proche de ses équipes. J'étais encore mardi soir aux urgences à 21h. On a pour habitude d'être avec les différents services et non pas de rester assis dans notre bureau.

- L'EHC cherche urgemment à pourvoir 30 postes dans les soins, mais il semble difficile d'embaucher à l'heure actuelle, dans un contexte où tous les hôpitaux tentent de recruter. Va-t-il manquer de personnel à l'heure de la deuxième vague?

- Non, la situation est compliquée mais le personnel sera présent pour accueillir les malades qui auront besoin de soins. L'institution est sous maîtrise. Si vous vous baladez dans les corridors, vous verrez beaucoup de sérénité. Les équipes sont mobilisées, engagées et concentrées par rapport à leur tâche qui est extrêmement exigeante. Je peux confirmer que la population de la région dispose d'un établissement de santé à 100% en mesure de prendre en charge les patients Covid ainsi que tous les autres.

«Il en faudra plus»

Un train de mesures pour revaloriser le métier d'infirmier, c'est ce que prescrit Jacques Chapuis, directeur de l'Institut et Haute École de la Santé La Source depuis 2006. «Je ne pense pas que les soignants n'attendent que de l'argent, analyse-t-il. Je ne crois pas non plus qu'il faille polariser le débat sur une prime Covid, ça serait une erreur. En revanche, le salaire doit être adapté. C'est-à-dire qu'à formation et responsabilités similaires, un employé devrait être payé de manière comparable. Il n'y a pas de raison défendable que de grandes différences existent, comme c'est par exemple le cas actuellement entre le CHUV et les autres hôpitaux ou les EMS.»

Une revalorisation salariale sans amélioration des conditions de travail ne sera toutefois pas suffisante selon Jacques Chapuis: «Il faudrait notamment permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle, avec la mise sur pied de solutions de

garde pour les mamans qui doivent placer leur enfant très tôt. Mais également donner plus d'autonomie aux infirmières afin de respecter le spectre de compétences pour lesquelles elles sont formées.»

Aujourd'hui, un infirmier à domicile ne peut par exemple pas prescrire une pommade pour guérir une plaie qui ne se referme pas. «Il est obligé de demander au médecin une ordonnance en lui indiquant le contenu attendu, souligne celui qui fait partie du comité de l'initiative populaire fédérale pour des soins infirmiers forts actuellement à l'étude au parlement. On a des systèmes qui font perdre du temps aux professionnels, sont coûteux et vexatoires, car la personne qui suit au quotidien le patient ne peut pas prendre ce genre de décision. Cette autonomie est un minimum pour cette profession de niveau universitaire. Le cadre de prescription n'a en fait pas suivi l'augmentation du spectre de compétences infirmières.»

